



CATALOGUE FORMATION

AGRÉMENTS DANS LE DOMAINE
AÉRONAUTIQUE CIVIL, AGRÉMENTS
DANS LE DOMAINE AÉRONAUTIQUE
MILITAIRE, CERTIFICATION DES
ÉQUIPEMENTS & DES SYSTÈMES
EMBARQUÉS, MODULES SPÉCIFIQUES

NOTRE CENTRE DE FORMATION

Site

- 244 route de Seysses, 31100 Toulouse
- 9h - 17h30
- Salles de réunion
- Contact: learning@rr-consulting.aero



Installations

- Restauration sur place (food truck, casiers-repas)
- Espace détente & repas
- Tables intérieur / extérieur



Accès

- Parking gratuit sur site
- Bus 13-14-359-L4
- Train C6
- Metro A

Enregistré sous le n° d'activité 76311015131
auprès du Préfet de la Région Occitanie,
cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
SARL au capital de 1000 Euros – TLS B 488 818 857
N° Datadock: 085888

SOMMAIRE

Présentation générale	2-5
Information préalables à la formation	6-7
Introduction au contexte de la réglementation aéronautique	8
Les agréments dans le domaine civil aéronautique	9-18
EASA PART 21J (DOA) – Initiation	10
EASA PART 21J (DOA) – Avancée	11
EASA PART 21G (POA) – Mise à niveau	12
EASA PART 21G (POA)	13
EASA PART 145 (MOA) – Mise à niveau	14
EASA PART 145 (MOA)	15
EASA PART M OGMN/CAMO	16
Part 21 Sous-partie O et CS-ETSO	17
Safety Management System - SMS	18
Part IS	19
Les agréments dans le domaine aéronautique militaire	20-24
EMAR/FRA 21J	21
EMAR/FRA 21G – Initiation	22
EMAR/FRA 145 – Initiation	23
EMAR/FRA 145 – Mise à niveau	24
La certification des équipements & des systèmes embarqués	25-29
ARP 4754-A/B et ARP 4761	26
DO-178C	27
DO-254	28
DO-160	29
Les modules spécifiques	30-32
Initiation aux facteurs humains et SGS	31
Auditeur interne du système qualité	32
Sur la base des expériences précédentes, nos formations CS (23/25/27/29) sont désormais dispensées sous forme de workshops définis sur mesure selon le contexte du client.	
Les conditions générales de vente	33-35
Notre engagement déontologique	36

ILS NOUS FONT CONFIANCE

— NOS CLIENTS

Équipementiers

• MROs

• Autorités

• Compagnies aériennes

• Aéroports



À PROPOS DE R&R

R&R Consulting est un **cabinet de conseil et d'expertise** spécialisé dans la **certification aéronautique** (civile & défense) qui accompagne ses clients dans leurs challenges de certification de leur organisation, leurs produits & équipements.

Nos activités



Agréments des organisations

Aéronautique civil & militaire

Nos experts aident nos clients à mettre en place, maintenir et faire évoluer les agréments EASA/EMAR/FRA (Civil et Militaire) dans les domaines suivants : Design (Part 21J), Production (Part 21G et Maintenance (Part 145).



Supply Chain Management

Qualification & audit, suivi des fournisseurs

Notre équipe de consultants aide nos clients à la qualification et à la surveillance des fournisseurs.



Certification aéronefs & produits

Certification initiale TC & ETSO

Nos experts aident nos clients pour la certification de leurs aéronefs et systèmes : définition de la base de certification, des moyens de conformité, sécurisation des audits de certification, mise en place de référentiels ARP 4754 /4761, DO-178C, DO-254.



DOA EASA DOA.21J.749

Modifications & réparations

R&R assure le design certifié de modifications ou réparations (change and repairs) mineures et majeures sur un SCOPE très large (cabine, avionique, systèmes hydrauliques, structure...)



Organisme de formation

R&R Learning

Nous formons les professionnels et les indépendants des métiers de l'Aéronautique : formation réglementaire du personnel, compétences techniques spécifiques, normes de certification...



Notre valeur ajoutée

- Expertise reconnue
- Formations sur-mesure
- Flexibilité



Nos valeurs

- Engagement
- Fidélité
- Esprit d'équipe
- Responsabilité
- Bienveillance

INFOS PRÉALABLES À LA FORMATION

— PRINCIPE

Nous réalisons des formations en présentiel **sur notre site ou sur votre site** partout en France ainsi qu'à l'étranger. Nous proposons des formations sur **catalogue**, mais également **sur-mesure**, c'est à dire adaptées à vos besoins.

Nos formations sont destinées aux entreprises et leurs salariés souhaitant être formés aux **réglementations de l'EASA**.

Les **experts formateurs** réalisent des programmes structurés, avec une partie théorique et selon la formation, des cas pratiques. Ils sont responsables de l'accueil, du suivi administratif et pédagogique des stagiaires de leur session.

Une **attestation de fin de formation** est délivrée à la fin de la session.

Experts DOA, consultants expérimentés dans la conception et la certification aéronautique, consultants expérimentés EASA Part 21, Part 145, Part M, **consultants expérimentés** dans la certification et le développement électronique, consultants expérimentés dans les audits de qualité...

Nos formateurs

Nos experts formateurs détiennent les **qualifications** nécessaires pour dispenser les formations réglementaires propres à la **certification** dans l'industrie **aéronautique**.



L'équipe pédagogique à votre écoute

- Responsable de l'organisme de formation : **Fabrice ROS**
- Responsable formation & référente handicap : **Paulina KOSIOR**
- Nos commerciaux & référents administratifs : **learning@rr-consulting.aero**

INFOS PRÉALABLES À LA FORMATION

— MOYENS PÉDAGOGIQUES, MODALITÉS & DISPOSITIF D'ÉVALUATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une **salle dédiée** à la formation.
- Projection des supports de formation. Nos **supports** de formation sont en **anglais** et les présentations à l'oral se font en français ou anglais selon le public.
- **Documentation fournie** aux stagiaires en version électronique.
- **Possibilité de formation à distance en visioconférence.**

Tous les documents réglementaires sont à jour de la dernière édition.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Accessibilité aux personnes en situation de **handicap**
- Pour suivre les formations sur catalogue, contacter le service commercial **trois semaines avant** le début de la formation souhaitée par e-mail : **learning@rr-consulting.aero**.
- Une session inter entreprise a lieu dès **3 personnes** inscrites sur une date proposée.
- Pour suivre les formations sur-mesure, c'est à dire adaptées à vos besoins, merci de contacter le service commercial par e-mail : **learning@rr-consulting.aero**.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- **Feuille d'émargement** à signer par demi-journée.
- Fiches d'évaluation de la formation : questionnaires à chaud et à froid.
- Questions orales et/ou écrites (QCM).

R&R Consulting s'inscrit dans une démarche d'inclusion pour tous, pour l'ensemble de ses formations. Si vous souhaitez un entretien avec **notre référente handicap** afin d'étudier les possibilités de mise en place des outils, rythmes ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé, merci de la contacter par e-mail à l'adresse suivante : **learning@rr-consulting.aero**



En quelques chiffres, MAJ Mai 2025

- 1715 stagiaires
- 245 sessions de formation
- 100 % des stagiaires ont validé leur formation
- 85 % de satisfaction générale

Introduction au contexte de la réglementation aéronautique



Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé.



Public visé : Personnes désirant avoir une sensibilisation au contexte de la réglementation aéronautique.



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-13h / 13h30-17h30



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Formateur : Expert consultant dans la certification aéronautique.



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Sensibiliser à l'organisation et aux référentiels réglementaires conduisant à la définition / certification / navigabilité initiale / navigabilité continue.

Connaitre l'existence des différents référentiels, naviguer plus aisément dans la documentation de référence et savoir retrouver les informations utiles.

Programme :

I / Présentation des différentes autorités de l'aviation

• **Instances OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) / IATA (International Air Transport Association)**

- Rôles et domaines de responsabilités

• **Autorités**

- L'EASA (Agence Européenne de la Sécurité Aérienne)
- Les autres autorités nationales et internationales

• **Etendue et rôle de l'EASA, les Bilatéral Agreement**

• **Structure d'un texte légal Européen**
- Les AMC (Acceptable Means Compliance)
- Les GM (Guidance Material)

II / Présentation du bloc réglementaire EU 748/2012 « navigabilité initiale » (Part 21)

• **Objectifs et applicabilité de la Part-21**

• **Liste des sous-parties de la Part-21**

• **Focus sur les agréments de la Part-21**

- Part 21J (DOA)
- Part 21F (Production)
- Part 21G (Production)

III / Présentation du bloc réglementaire EU 1321/2014 nommé « navigabilité continue »

• **Objectifs et applicabilités**

- Gestion de Navigabilité
- Entretien

• **Liste des annexes de la réglementation**

- Part M
- ML
- CAO
- Part-CAMO
- Part-145
- Part-66
- Part-147

IV / Les spécifications de certification (CS)

• **Liste des différentes spécifications de certifications (CS)**

• **Spécifications générales de certification (CS)**

- Présentation de l'AMC-20

TEST : QCM sur DO/PO/MO

R&R Learning

— TRAINING CENTER BY R&R Consulting EASA DOA.21J.749



LES AGRÉMENTS DANS LE DOMAINE AÉRONAUTIQUE CIVIL

RÈGLEMENTATION EASA

EASA Part 21J (DOA)

- Initiation



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la conception et la certification aéronautique.



Prérequis : Expérience dans la conception dans l'industrie aéronautique, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Dirigeants, ingénieurs bureau d'étude, cadres techniques, techniciens, futur DOA. Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application du règlement européen de conception aéronautique.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTER **450€ HT/pers**
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Connaitre les principes et sections de la Part 21 dans le cadre de la conception des modifications du certificat de type et des réparations.

Programme :

I / Environnement réglementaire

Aperçu de la Part 21

- Histoire et structure de la réglementation Européenne ;
- Identification et objectifs des chapitres de la Part 21 ;
- Concepts de base et vocabulaire de la Part 21 ;

Revue des sous parties A, B, D, E, F, G, H, I, K, M, O, P, Q

II / Organisme de Conception (Part 21J)

Notion d'agrément

- Système d'assurance de la Conception ;
- Obligations du DOA : enregistrements, maintien de la navigabilité...

Gestion du DOA

- Gestion des modifications apportées à l'organisation et au manuel ;
- Gestion de la sous-traitance à travers l'ISM ;
- Fonction et responsabilités des signataires ;
- Coordination Conception/Organisme de Production et de Maintenance ;
- Gestion des non-conformités/concessions et des problèmes de conception ;

Safety Management System (SMS)

Processus de Certification jusqu'à la libération du Produit sous EASA Form-1

- Concept de base de certification, classification de modifications et de réparations et programme de certification ;
- Documents et activités de conformité ;
- Approbation des données de conception ;
- Lien avec la production (DO/PO)

Instructions pour le maintien de la navigabilité (ICA)

- Concept de maintien de la navigabilité et obligations pour l'Organisme de Conception ;
- Manuels avions, suppléments et Bulletins de Service ;
- Pannes, mauvais fonctionnements, défauts et consignes de navigabilité ;

TEST : QCM sur la Part 21J

EASA Part 21J (DOA)

- Avancée



Durée de la formation : 2 jours (14 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la conception et la certification aéronautique.



Prérequis : Expérience dans la conception dans l'industrie aéronautique, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Dirigeants, ingénieurs bureau d'étude, cadres techniques, techniciens, futur designer d'un DOA, responsable de navigabilité (COA), surveillant indépendant du système (CIM), responsable de l'organisation du design (HDO), ingénieur vérification et conformité (CVE). Personnes désirant acquérir les connaissances approfondies en matière de législation aéronautique et les principes d'application du règlement européen de conception aéronautique.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre en détail les objectifs de la Part 21 J dans son ensemble afin de concevoir les modifications du certificat de type et les réparations.

Comprendre les exigences relatives à l'organisation et aux processus, ainsi que les responsabilités du DOA, pour l'exploitation et la surveillance du DOA (conception, navigabilité et fonction ISM).

Programme :

Premier jour : Organisation de la Conception

Aperçu de la Part 21

- Histoire et structure de la réglementation Européenne ;
- Identification et objectifs des chapitres de la Part 21 ;
- Concepts de base et vocabulaire de la Part 21 ;

Revue de toutes les exigences de la Part 21 applicables à l'Organisme de Conception (sous parties A, B, D, E, J, G...)

- Système d'assurance de la Conception ;
- Obligations du DOA (enregistrements, maintien de la navigabilité...);

Deuxième jour : Processus de Certification jusqu'à la libération du Produit sous EASA Form-1

Gestion du DOA

- Gestion des modifications apportées à l'organisation et au manuel ;
- Gestion de la sous-traitance (fournisseurs de conception, laboratoires d'essai, production des échantillons d'essai...);
- Fonction et responsabilités des signataires : surveillance du DOA ;

Safety Management System (SMS)

Processus de Certification et activités concernées par le DOA

- Élaboration de la base de certification, classification de modifications et de réparations ;
- Programme de certification ;
- Moyens de mise en conformité, démonstration de la conformité et documents de conformité ;
- Essais et conformité de l'échantillon de test ;
- Approbation des données de conception ;

Coordination Conception/Organisme de Production

- 21.A.4 / 21.A.133 : gestion des données de Conception et mise en Production ;
- Parties et Sous Parties (Sous partie K), procédés de fabrication, procédés spéciaux ;
- Contrôle de la configuration ;
- Gestion des non-conformités/concessions et des problèmes de conception ;
- Déclaration d'approbation des données de conception ;
- Soutien en matière de navigabilité ;

Coordination Conception/Organisme de Maintenance

- Relation entre la conception et la maintenance (inspections, essais...);
- Instructions pour le maintien de la navigabilité et autres documentations délivrées au MO ;
- Adaptations et approbations sur le terrain ;
- Gestion des non-conformités/dérogations et des problèmes de conception ;

TEST : QCM sur la Part 21 J et liens avec les exigences

EASA Part 21G (POA)

– Mise à niveau



Durée de la formation : 1/2 journée (3,5 heures)
Horaires : 9h-12h30 ou 13h30 – 17h



Formateur : Expert consultant EASA Part 21.



Prérequis : MOP de l'organisme Formation Part 21G effectuée, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Responsables de l'organisation de la production (PDG, responsable de la production, responsable de la qualité, responsable de l'ingénierie de fabrication, responsable des ventes et du marketing...), personnel de libération.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre la Part 21 et ses impacts sur l'organisation

Connaitre et comprendre les exigences de la Part 21 pour les organismes de production, à des fins de navigabilité et de conformité des produits et du lien avec l'organisme de conception.

Comprendre les impacts sur l'organisation et sur les processus.

Retex de l'activité de l'organisme et veille sur les dernières évolutions de la réglementation.

Programme :

I / Structure de la réglementation Européenne en matière de sécurité

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : présentation, normes et recommandations

L'EASA : présentation, règlements

La DGAC et l'OSAC : présentation, documents publiés, surveillance des organismes

II / Principes fondamentaux relatifs à un organisme de production Part 21G

Identification et objectifs des chapitres du règlement européen UE n°748/2012 (Part 21) applicables aux organismes de production approuvés (POA)

Étude des chapitres applicables aux POA

- Chapitre J : Design Organisation Approval (DOA)
- Chapitre G : Production Organisation Approval (POA)
- Chapitre O : European Technical Standard Order Authorisations (ETSO)

L'approbation pour Mise en Service (APMS)

Safety Management System (SMS)

III/ Lien avec les autres organismes approuvés

IV/ Retex et dernières évolutions réglementaires

TEST : QCM sur la Part 21 G

EASA Part 21G (POA)



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h00 / 13h30 – 17h30



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Formateur : Expert consultant EASA Part 21.



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre la Part 21 et ses impacts sur l'organisation

Connaitre et comprendre les exigences de la Part 21 pour les organismes de production, à des fins de navigabilité et de conformité des produits.

Comprendre les impacts sur l'organisation et sur les processus ainsi que les responsabilités du détenteur du POA, et la répartition des responsabilités entre le DOA et le POA.

Programme :

I / Structure de la réglementation Européenne en matière de sécurité

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : présentation, normes et recommandations

L'EASA : présentation, règlements

La DGAC et l'OSAC : présentation, documents publiés, surveillance des organismes

II / Principes fondamentaux relatifs à un organisme de production Part 21G

Identification et objectifs des chapitres du règlement européen UE n°748/2012 (Part 21) applicables aux organismes de production approuvés (POA)

Étude des chapitres applicables aux POA

- Chapitre J : Design Organisation Approval (DOA)
- Chapitre G : Production Organisation Approval (POA)
- Chapitre O : European Technical Standard Order Authorisations (ETSO)

L'approbation pour Mise en Service (APMS)

Safety Management System (SMS)

III/ Lien avec les autres organismes approuvés

EXERCICE :

- Évaluer l'éligibilité de l'entreprise pour un POA ;
- Établir une feuille de route de haut niveau pour l'entreprise ;

TEST : QCM sur la Part 21 G

EASA Part 145 (MOA)

– Mise à niveau



Durée de la formation : 1/2 journée (3,5 heures)
Horaires : 9h-12h ou 13h30-17h



Formateur : Expert consultant dans la certification EASA Part 145.



Prérequis : Expérience en organisation Part 145, bon niveau d'anglais (support en anglais, ou en français à la demande).



Public visé : Responsables de l'organisation de la production (DR, responsable d'entretien, responsable de la qualité, achat...), personnel de libération.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

- Comprendre la dernière réglementation EASA Part 145 et ses implications sur les Organismes de Maintenance agréés.
- Comprendre les impacts sur l'organisation et sur les processus.
- Retex de l'activité de l'organisme et veille sur les dernières évolutions de la réglementation.

Programme :

I / Structure de la réglementation Européenne en matière de sécurité

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : présentation, normes et recommandations

L'EASA : présentation, règlements

La DGAC et l'OSAC : présentation, documents publiés, surveillance des organismes

II / Principes fondamentaux relatifs à un organisme de production Part 145

Étude des chapitres de l'annexe II de la réglementation UE n° 1321/2014 (Part 145)

- Généralités
- Exigences en matière de locaux, équipements, matériels, données...
- Personnels de certification
- Politique de sécurité et système qualité
- Prerogatives de l'organisme agréé · Modalités de surveillance

L'Approbation pour Remise en Service (APMS)

Système de Gestion de la Sécurité (SGS) / Safety Management System (SMS)

III / Lien avec les autres organismes approuvés

IV / Retex et dernières évolutions réglementaires

TEST : QCM sur les généralités de la Part 145

EASA Part 145 (MOA)



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la certification EASA Part 145.



Prérequis : Expérience dans l'industrie aéronautique, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Dirigeants, cadres techniques, techniciens, qualité, personnel APRS, personnel impliqué dans des activités de maintenance sous Part 145.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre la réglementation EASA Part 145 et ses implications sur les Organismes de Maintenance agréés.
Comprendre le lien entre la navigabilité initiale et continue d'un aéronef, les parts et appliances.

Programme :

I / Structure de la réglementation Européenne en matière de sécurité

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : présentation, normes et recommandations

L'EASA : présentation, règlements

La DGAC et l'OSAC : présentation, documents publiés, surveillance des organismes

II / Principes fondamentaux relatifs à un organisme de production Part 145

Étude des chapitres de l'annexe II de la réglementation UE n° 1321/2014 (Part 145)

- Généralités
- Exigences en matière de locaux, équipements, matériels, données...
- Personnels de certification
- Politique de sécurité et système qualité
- Prerogatives de l'organisme agréé · Modalités de surveillance

L'Approbation pour Remise en Service (APMS)

Système de Gestion de la Sécurité (SGS) / Safety Management System (SMS)

III / Lien avec les autres organismes approuvés

TEST : QCM sur les généralités de la Part 145

PART M OGMN/CAMO



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant EASA Part M



Prérequis : Expérience dans l'industrie aéronautique, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Futurs gestionnaires de l'organisme de gestion du maintien de la navigabilité (PDG, responsable du maintien de la navigabilité, responsable de la qualité, personnel chargé de l'examen de la navigabilité)



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre la Part M et ses impacts sur l'organisme de gestion du maintien de la navigabilité

Connaissance et compréhension des points clés de la part M ainsi que de leurs derniers développements. Acquérir une initiation sur la réglementation concernant les Organismes de Gestion du Maintien de la Navigabilité (OGMN / CAMO), y compris la navigabilité et la conformité des produits et le lien avec les organismes de maintenance des aéronefs, des moteurs et des équipements. Comprendre les impacts de la PART M sur l'organisation et sur les processus et procédures ; les responsabilités et les privilèges de l'OGMN / CAMO en fonction des régimes d'exploitation ; que les responsabilités de l'OGMN / CAMO vis-à-vis d'une organisation sous contrat au titre de la part 145 sont un aspect essentiel du succès du maintien de la navigabilité.

Programme :

I / Première partie

Aperçu de l'organisation de l'EASA

Règlement de base de l'EASA UE 2018/1139

Aperçu du règlement relatif au maintien de la navigabilité UE 1321/2014

II / Deuxième partie

Introduction à l'annexe I de l'UE 1321/2014 (Part M) et AMC / GM

Identification et objectifs des chapitres de la Part M

Aperçu des annexes VB (Part-ML) / (Part-CAMO) / VD (Part-CAO)

III/ Troisième partie

Aperçu du contenu du Manuel d'Exposition sur la gestion du maintien de la navigabilité (Manuel MGN / CAME)

Impacts sur le Système de gestion de la Qualité

TEST : QCM sur la part M

PART 21 SOUS-PARTIE O ET CS-ETSO



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant part 21



Prérequis : Connaissance de la Part 21, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Toute personne travaillant au sein d'un Bureau d'Études, d'une usine de production d'un atelier de maintenance ou d'une compagnie aérienne qui est amené à concevoir, produire, entretenir ou utiliser des équipements aéronautiques



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Connaître et s'approprier les notions réglementaires relatives aux équipements

Être capable de comprendre le CS-ETSO et la Sous-partie O

Être capable de rédiger un Manuel APDOA ETSO et une DDP

Programme :

I / CS-ETSO

INDEXES 1 & 2

Revue des principaux TSO Index 1
Revue des principaux TSO Index 2
Exemples d'ETSO et de TSO

II / Sous-partie O

Généralités

AMC 21A.602Bb2
AMC 21A.14b
DDP

III / Manuel APDOA

Manuel

Exercice de rédaction de Manuel
Programme de Certification

IV / Processus de développement et certification d'un équipement

TEST : QCM sur la Part 21 et CS-ETSO

SAFETY MANAGEMENT SYSTEM (SMS)



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant part 21



Prérequis : Connaissance de la Part 21, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Toute personne travaillant au sein d'un Bureau d'Études, d'une usine de production d'un atelier de maintenance ou d'une compagnie aérienne qui est amenée à concevoir, produire, entretenir ou utiliser des équipements aéronautiques



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

- Connaître et s'approprier les notions réglementaires relatives au Safety Management System (SMS) Safety Policy & Objectives, Safety Risk Management, Safety Assurance, Safety Promotion
- Comprendre les attendus EASA sur le SMS
- Être capable de rédiger un Manuel SMS

Programme :

I / Règlementation et objectifs relatifs au SMS

Part 21 – exigences SMS applicables aux DOA et POA

II / Safety Policy

Safety Policy
Safety Objectives
Just Culture
Key Personnel
Voluntary Reporting

III / Safety Risk Management

Hazard Identification
Risk assessment & Risk Management

IV / Safety Assurance

Safety Performance, Indicators

Safety Review Board
Change Management
Continuous improvement

Safety Promotion

Safety Communication
Safety Training

PART IS

EXIGENCES INFORMATION SECURITY MANAGEMENT SYSTEM (ISMS) SELON PART 21 POUR LES ORGANISMES DE CONCEPTION ET DE PRODUCTION



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la conception et la certification aéronautique



Prérequis : Connaissance de base du système qualité aéronautique (EASA Part 21). Notions générales en management de la sécurité de l'information.



Public visé : Dirigeants, ingénieurs bureau d'étude, cadres techniques, techniciens, futur DOA.

Chargés de sécurité de l'information, auditeurs internes, Responsables qualité et conformité



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

- Comprendre le contexte réglementaire et normatif (EASA Part 21) relatif à la sécurité de l'information
- Identifier les exigences clés d'un ISMS adapté aux activités de design et production aéronautique
- Savoir mettre en œuvre les processus de gestion des risques et de déploiement des contrôles de sécurité
- Appliquer des bonnes pratiques et cas d'usage concrets dans le secteur aéronautique

Programme :

I / Contexte réglementaire Part 21 & ISMS

Rappel de la réglementation EASA Part 21

- Principes ISO 27001 et structure ISMS
- Convergence norme/Part 21 (exigences et annexes)

Rôles et responsabilités des personnes impliquées dans la Part IS

II / Analyse de risques

Identification des actifs informationnels (design, données de production)

- Méthodologie d'analyse (risques, vulnérabilités, menaces)
- Atelier pratique en petits groupes

III / Traitement des risques et plan de sécurité

Critères d'acceptation des risques

- Choix et hiérarchisation des mesures de sécurité (contrôles ISO 27002)
- Elaboration d'un plan de traitement des risques

IV / Mise en place des contrôles

Exigences documentation et gouvernance (politiques, procédures)

- Contrôles techniques et organisationnels spécifiques au design et à la production aéronautique
- Démonstration d'outils de suivi et d'audit interne

V / Gestion des incidents et continuité

Processus de déclaration et réponse aux incidents de sécurité

- Plan de continuité d'activité et reprise après sinistre
- Exercice de simulation d'incident

VI / Audit et veille réglementaire

Préparation d'un audit ISMS (checklist Part 21/ISO 27001)

- Suivi des évolutions réglementaires EASA
- Retour d'expérience et bonnes pratiques du secteur aéronautique

VII / Cas pratiques & Echanges

Etude de cas intégrant conception et production : identification, analyse, plan d'action.

R&R Learning

— TRAINING CENTER BY R&R Consulting EASA DOA.21J.749



LES AGRÉMENTS DANS LE DOMAINE AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

RÈGLEMENTATION
FRA / EMAR
EASA

EMAR/FRA 21J



Durée de la formation : 2 jours (14 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant expérimenté dans la conception et la certification aéronautique.



Prérequis : Les stagiaires doivent être familiarisés avec le développement électronique, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Dirigeants, cadres techniques, techniciens, qualité, personnel impliqué dans des activités de conception en contexte étatique ou militaire.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre en détail les objectifs de l'EMAR 21 v2.0 dans son ensemble afin de concevoir les modifications du certificat de type et les réparations dans un cadre militaire.

Comprendre les exigences relatives à l'organisation et aux processus, ainsi que les responsabilités du MDOA, pour l'exploitation et la surveillance du MDOA (conception, navigabilité et fonction ISM)

Programme :

Premier jour : Organisation de la Conception Aperçu de l'EMAR 21

- Histoire et structure de la réglementation Européenne ;
- Identification et objectifs des chapitres de l'EMAR 21 ;
- Concepts de base et vocabulaire de l'EMAR 21 ;

Revue de toutes les exigences de l'EMAR 21 applicables à l'Organisme de Conception (sous parties A, B, D, E, J, G...)

- Système d'assurance de la Conception ;
- Obligations du MDOA (enregistrements, maintien de la navigabilité...);

Deuxième jour : Processus de Certification jusqu'à la libération du Produit sous EMAR Form-1

Gestion du MDOA

- Gestion des modifications apportées à l'organisation et au manuel ;
- Gestion de la sous-traitance (fournisseurs de conception, laboratoires d'essai, production des échantillons d'essai...);
- Fonction et responsabilités des signataires : surveillance du DOA

Processus de Certification et activités concernées par le MDOA

- Élaboration de la base de certification, classification de modifications et de réparations ;
- Programme de certification ;
- Moyens de mise en conformité, démonstration de la conformité et documents de conformité ;
- Essais et conformité de l'échantillon de test ;
- Approbation des données de conception ;

Coordination Conception/Organisme de Production

- EMAR 21.A.4 / EMAR 21.A.133 : gestion des données de Conception et mise en Production ;
- Parties et Sous Parties (Sous partie K), procédés de fabrication, procédés spéciaux ;
- Contrôle de la configuration ;
- Gestion des non-conformités/concessions et des problèmes de conception ;
- Déclaration d'approbation des données de conception ;
- Soutien en matière de navigabilité ;

Coordination Conception/Organisme de Maintenance

- Relation entre la conception et la maintenance (inspections, essais...);
- Instructions pour le maintien de la navigabilité et autres documentations délivrées au MO ;
- Adaptations et approbations sur le terrain ;
- Gestion des non-conformités/dérogations et des problèmes de conception ;

TEST : QCM sur l'EMAR/FRA 21J et liens avec les exigences

EMAR/FRA 21G

- Initiation



Durée de la formation : 1 jour (07 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant EMAR/FR 145



Prérequis : Connaître l'environnement EMAR/FRA 21, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Toute personne œuvrant au sein d'une Autorité d'Emploi qui est amenée à travailler sur des aéronefs militaires français et les équipements concernés. Toute personne participant à la production d'avions, de moteurs, d'hélices, de pièces et d'équipements militaires français



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

S'approprier les notions réglementaires de Production en environnement militaire

Prendre connaissance des AMC et GM les plus importants

Comprendre et analyser le contenu du Manuel d'Organisme de Production

Programme :

I / Section A

Sous partie A

Dispositions générales

Sous partie E

Military Supplemental Type Certificate

Sous partie G

Recevabilité de la candidature d'un organisme à l'agrément

Système Qualité

Personnel

Infrastructures

Documents libératoires

Mise en service des aéronefs et composants

Sous parties H, K, O et Q

Certificats de navigabilité

Pièces et équipements

European Technical Standard Order

Identification des produits, pièces et équipements

II / Formes EMAR/FRA 21G

III / Manuel d'organisme de production (MOP)

Partie descriptive

Règles et procédures du système Qualité

IV / EMAR/FRA Form-1 et 52 Exercices

TEST : QCM sur EMAR/FRA 21G

EMAR/FRA 145

- Initiation



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant EMAR/FRA 145



Prérequis : Connaissance de L'EASA Part 145, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Toute personne travaillant au sein d'une Autorité d'Emploi qui est amenée à travailler sur des aéronefs militaires français et les équipements concernés. Toute personne en charge d'approuver la remise en service d'articles militaires destinés à être installés sur des aéronefs immatriculés en France ;



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

S'approprier les notions réglementaires de maintenance en environnement militaire

Être capable de comprendre les exigences EMAR/FRA 145 et les appliquer en Autorités d'Emploi

Être capable de rédiger une EMAR/FRA Form-1

Programme :

I / Gestion administrative

Termes de l'Agrément

Agrément initial

Manuel d'Organisation d'Entretien (MOE)

Dirigeant responsable et personnels désignés

II / Gestion du personnel

Tâches et responsabilités du Personnel de Commandement

Personnels autorisés à délivrer l'APRS

Autres personnels

Planification

III / Environnement de maintenance

Installations

Fournisseurs

Éléments d'aéronefs

Magasinage

Outillages

Remise en service des aéronefs et composants

IV / Documentation

Instructions d'entretien

Réparations

Consignes de Navigabilité

Modifications

Documentation délivrée aux clients

V / Système qualité

Audits Qualification du personnel APRS

Autorisations exceptionnelles et déviations aux procédures

Travaux spécialisés

VI / Privilèges

Liste de capacités

Prérogatives

VII / EMAR/FRA Form-1

TEST : QCM sur EMAR/FRA 145

EMAR/FRA 145

- Mise à niveau



Durée de la formation : 1/2 jour (3,5 heures)
Horaires : 9h-12h30 ou 13h30-17h



Formateur : Expert consultant EMAR/FR 145



Prérequis : Expérience en environnement EMAR/FRA145 ou avoir assisté à la formation initiale EMAR/FR 145, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Toute personne travaillant au sein d'une Autorité d'Emploi qui est amenée à travailler sur des aéronefs militaires français et les équipements concernés. Toute personne en charge d'approuver la remise en service d'articles militaires destinés à être installés sur des aéronefs immatriculés en France ;



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Réviser les points clés des notions réglementaires de maintenance en environnement militaire

Prendre connaissance des AMC et GM les plus importants

Intégrer les nouvelles dispositions réglementaires, le cas échéant

Programme :

I / Gestion administrative

Termes de l'Agrément

Modifications apportées au Manuel d'Organisation d'Entretien (MOE)

II / Environnement de maintenance

Installations

Fournisseurs

Éléments d'aéronefs

Magasinage

Outillages

Remise en service des aéronefs et composants

III / Documentation

Instructions d'entretien

Réparations

Consignes de Navigabilité

Modifications

Documentation délivrée aux clients

IV / Privilèges

Liste de capacités

Prérogatives

V / EMAR/FRA Form-1

TEST : QCM sur EMAR/FRA 145

R&R Learning

— TRAINING CENTER BY R&R Consulting EASA DOA.21J.749



LA CERTIFICATION DES EQUIPEMENTS ET DES SYSTEMES EMBARQUÉS

RÈGLEMENTATION
EASA
STANDARDS
EUROCAE / RTCA / SAE

ARP 4754-A/B et ARP 4761

Guideline pour le développement d'aéronefs et de systèmes civils



Durée de la formation : 2 jours (14 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la certification et le développement électronique.



Prérequis : Les stagiaires doivent être familiarisés avec le développement systèmes, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Responsables projets ; responsables programmes ; ingénieurs conception ; ingénieurs qualité ; ingénieurs / techniciens ; sûreté de fonctionnement.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTER : **900€ HT/pers**
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre dans son ensemble les processus de l'ARP 4754-A/B appliqués durant la conception d'un système embarqué, les interactions avec les analyses Safety ARP4761, et les principes d'allocations des DAL aux items logiciels et électroniques.

Programme :

Notions de bases, généralités et contexte

Introduction au contexte réglementaire

L'ARP 4754-A/B dans le processus de certification

Organisation et utilisation du document ARP4754

Aspects Safety aux niveaux Avion et Système

Définition et allocation des FDAL/IDAL

Relations entre le processus Safety et Engineering,
Derived Safety Requirements

Planification

Capture et gestion des exigences

Validation

Vérification de l'implémentation

Gestion de configuration

Process Assurance

Gestion des Fournisseurs

Liaison avec l'Autorité de Certification

TEST : QCM sur l'ARP 4754-A/B et possibilité
d'avoir des exercices.

DO-178C

Considérations logicielles dans les systèmes embarqués et la certification des équipements



Durée de la formation : 2 jours (14 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la certification et le développement électronique.



Prérequis : Les stagiaires doivent être familiarisés avec le développement logiciel, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Responsables projets, responsables programmes, responsables certification, ingénieurs conception, ingénieurs qualité, ingénieurs logiciel.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Connaître l'ensemble des processus DO-178C applicables lors de développement des logiciels critiques embarqués sur aéronefs.

Acquérir une compréhension complète des objectifs du DO-178C / ED-12C et permettre de concilier au mieux les contraintes de certification et industrielles

Programme :

Notions de Safety

Lien entre processus logiciels et processus système

Historique et grands principes du DO-178

Notion de cycle de vie du logiciel

Présentation générale des processus

Interface entre processus systèmes et logiciels

Présentation détaillée du DO-178C / ED-12C

- Planification du logiciel ;
- Développement du logiciel ;
- Vérification du logiciel ;
- Gestion de configuration ;
- Assurance qualité ;
- Données associées ;
- Bonnes et mauvaises pratiques ;

Relation avec les autorités : comment réussir sa certification ?

Qualification d'outils – Lien DO178C/DO330

Moyens alternatifs

Présentation des suppléments (A la demande)

TEST : QCM sur la DO 178C et possibilité d'avoir des exercices.

DO-254

Recommandations pour l'Assurance de Conception de matériel



Durée de la formation : 2 jours (14 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la certification et le développement électronique.



Prérequis : Les stagiaires doivent être familiarisés avec le développement électronique, bon niveau d'anglais (support en anglais).



Public visé : Dirigeants, cadres techniques, responsables qualité, futurs Développeurs HW, Ingénieurs V&V, Ingénieurs sûreté de fonctionnement, Ingénieurs systèmes embarqués.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre le standard DO254

Comprendre les objectifs DO254 et documents complémentaires (AMC,...) afin de développer un AEH (Airborne Electronic Hardware) conformément aux objectifs de certification.
Comprendre les exigences relatives aux process de développement, de gestion de configuration, de Validation & Vérification, d'assurance process et de préparation à la certification

Programme :

Contexte

- Exigences de sécurité des systèmes
- Concept d'assurance conception

Introduction au DO-254

- Historique
- Reconnaissance par la réglementation
- Périmètre d'application
- Structure du document
- Principes (objectifs, activités, modulation de l'assurance conception)

Présentation détaillée du DO-254

- Classification simple / complexe
- Aspects système
- Processus de planification
- Processus de développement
- Processus support
- Données du cycle de vie
- Considérations additionnelles
 - Réutilisation de matériel préalablement développé
 - Utilisation de composants COTS
 - Expérience en service
 - Evaluation et qualification des outils
- Modulation des processus
 - Annexe A : Modulation des données du cycle de vie
 - Annexe B : Considérations pour les DAL A et B

AMC / AC 20-152A : reconnaissance du DO-254 et objectifs complémentaires

EASA CM-AS-004 Issue 01 : considérations sur les effets des radiations atmosphériques

TEST : QCM sur la DO-254

DO-160

Introduction



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la conception, les essais et la qualification des équipements aéronautiques.



Prérequis : Expérience dans la conception dans l'industrie aéronautique, anglais lu et écrit couramment.



Public visé : Dirigeants, ingénieurs bureau d'étude, cadres techniques, techniciens.

Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière d'essais de qualification environnementale des équipements et systèmes aéronautiques.



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Comprendre le positionnement dans le processus de développement et de certification du document ED14 / DO160 relatif aux essais de qualification environnementale des équipements aéronautiques.

Comprendre l'utilisation du document et la définition des essais.

Programme :

I / Approche de la Qualification Environnementale

- Les étapes à considérer dans le processus de qualification environnementale
- Vue générale des documents associés
- Considérations sur l'organisation et l'enchaînement des essais de qualification.

II / Les essais selon le document DO160

Pour chaque section

- Objectifs des essais
- Catégories d'équipements et/ou de tests
- Préparation et déroulement
- Exemples d'installations d'essais

III / Positionnement du document DO160 dans la démarche de Certification Aéronautique

- DO160 et CS-25
- DO160 et CS-ETSO
- Part 21 et Lab Tests
- Part 21 et sélection du Centre d'essais
- Directives et précisions Avionneurs

DO160 document sections reviewed

- § 4 Temperature and Altitude
- § 5 Temperature Variation
- § 6 Humidity
- § 7 Operational Shocks and Crash Safety
- § 8 Vibration
- § 9 Explosive Atmosphere
- § 10 Waterproofness
- § 11 Fluids Susceptibility
- § 12 Sand and Dust
- § 13 Fungus Resistance
- § 14 Salt Fog
- § 15 Magnetic Effect
- § 16 Power Input
- § 17 Voltage Spike
- § 18 Audio Frequency Conducted Susceptibility -Power Inputs
- § 19 Induced Signal Susceptibility
- § 20 Radio Frequency Susceptibility (Radiated and Conducted)
- § 21 Emission of Radio Frequency Energy
- § 22 Lightning Induced Transient Susceptibility
- § 23 Lightning Direct Effects
- § 24 Icing
- § 25 Electrostatic Discharge
- § 26 Fire, Flammability

R&R Learning

— TRAINING CENTER BY R&R Consulting EASA DOA.21J.749



**LES MODULES
SPÉCIFIQUES**

FORMATION INITIATION AUX FACTEURS HUMAINS ET SGS



Durée de la formation : 1 jour (7 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-17h30



Formateur : Expert consultant dans la conception et la certification aéronautique.



Prérequis : Expérience dans un organisme de maintenance Part 145, anglais lu et écrit couramment.



Public visé : Dirigeants, cadres techniques, techniciens, qualité, personnel APRS, personnel impliqué dans des activités de maintenance sous Part 145.



Nombre de participants :
8 max en présentiel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

Savoir identifier l'origine des erreurs, identifier et éviter les situations pouvant potentiellement générer des erreurs dans le cadre de son métier.

Savoir identifier ses limites physiologiques et psychologiques et augmenter sa fiabilité et la sécurité des différents acteurs impliqués dans les opérations de maintien de navigabilité.

Savoir identifier les points clés du Système de Gestion de la Sécurité (SGS).

Programme :

Conforme au GM 145.A.30(e) et aux fascicules DGAC P54.45 et P50.11 (Guide de mise en œuvre des Systèmes de Gestion de la Sécurité) aux dernières éditions

I / Généralités et introduction à la gestion de la sécurité et aux facteurs humains

- Statistiques
- Les erreurs humaines
- Les performances humaines et les limitations
- L'environnement
- Les procédures, informations, les outillages et leur utilisation
- Communication
- Travail en équipe
- Professionnalisme et intégrité

II / Organisation de la démarche facteurs humains et SGS

- Culture sécurité/ facteurs organisationnels
- Organisation de la démarche Facteurs Humains & SGS
- Gestion des risques

TEST : QCM et/ou exercices de mise en situation si la formation est en présentiel

AUDITEUR INTERNE DU SYSTEME QUALITE *



Durée de la formation : 3 jours (18 heures)
Horaires : 9h-12h / 13h30-16h30



Formateur : Expert consultant audit qualité



Prérequis : Connaissance de L'ISO 9001 :2015 et des règlements EASA, anglais lu et écrit couramment



Public visé : Toute personne travaillant au sein d'un Bureau d'Etudes, d'une usine de Production d'un Atelier de Maintenance ou d'une Compagnie aérienne qui est amené à effectuer des audits internes au sens de la réglementation EASA



Nombre de participants :
8 max en présentiel / distanciel



Tarif :
INTRA sur demande

Objectif(s) :

- S'approprier les notions de base d'un système Qualité
- Être capable de comprendre ce qu'est un audit interne
- Être capable de conduire un audit interne

Programme :

I – SYSTEME QUALITE

La Qualité : Définitions, objectifs, processus
Management de la Qualité
Norme ISO 9000
Système qualité au sein des exigences EASA
Exemple : Conception d'un système qualité conforme à la Part 145 de l'EASA
Assurance Qualité : procédures
Assurance Qualité : mise en œuvre
Non conformités et actions correctives
La conduite d'un audit qualité
Pratique : visite de locaux, analyse
Pratique : aide-mémoire de l'auditeur

II – AUDIT QUALITE

Définitions
Conduite d'un audit qualité
- Préparation
- Exécution
- Clôture
- Rapport d'audit
- Suivi d'audit
Auditeur : mission
Conseils

III – AUDIT NAVIGABILITE DES PIECES & EQUIPEMENTS

Source réglementaire
Procédure de stockage
Procédure d'audit : exemple
AC 20-62 D

IV – EXERCICES ET SEANCES PRATIQUES

TEST : QCM

*** Programme adaptable sur mesures selon les besoins clients : EN9100 – ISO 19011**

R&R Learning

— TRAINING CENTER BY R&R Consulting EASA DOA.21J.749



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ENGAGEMENT DÉONTOLOGIQUE
& LEXIQUE

Article 1 – Objet

Les missions de conseil et de formation réalisées par R&R Consulting ont pour but d'accompagner toute personne souhaitant d'une formation d'acquisition de compétences dans la réglementation aéronautique.

Les missions confiées à R&R Consulting sont régies par les présentes conditions générales, complétées par les conditions particulières du contrat ou par les dispositions résultant d'un simple échange de lettres.

Article 2 – Application des CGV

La signature du devis ou le début de l'intervention de R&R Consulting implique l'adhésion sans réserve ou restriction du Client aux présentes Conditions Générales de Vente, qu'il déclare avoir lues, comprises et acceptées. Aucune condition particulière ou générale d'achat ne peut, sauf accord express et écrit des deux parties, prévaloir sur les présentes CGV.

Article 3 – Devis et facturation

Une fois la demande du Client définie, la demande de prestation fait l'objet d'un devis ou également appelé offre commerciale, qui a une validité de deux (2) mois. Les prestations sont validées par acceptation du devis (mention « Bon pour accord », date et signature).

Toute prestation complémentaire non spécifiée dans le devis initial fait l'objet d'un nouveau devis soumis au client pour acceptation. Le paiement dû sera réglé de la manière suivante : 100 % de la somme totale sera versée à R&R Consulting par le client une fois la formation réalisée.

La prestation peut se dérouler en distanciel ou en présentiel sur site de R&R Consulting ou celui du client. La prestation ne peut être inférieure à 3 heures consécutives.

Article 4 – Règlement des prestations

Le donneur d'ordre s'engage à régler sa facture de formation de la manière suivante : 100 % de la somme totale sera versée à R&R Consulting par le client une fois la formation réalisée.

Dans le cas de prise en charge par un OPCO, R&R Consulting se réserve le droit de faire des factures intermédiaires qui doivent être réglées à réception.

Même si le donneur d'ordre demande à un organisme paritaire d'assurer le règlement de la commande, il reste responsable du règlement des prestations que l'organisme refuserait de régler dans leur intégralité quelle que puisse en être la raison : insuffisance de fonds, absentéisme, abandon, départ de la société etc.

Le paiement des honoraires et frais est effectué au comptant par virement bancaire (IBAN FR76 1005 7190 8500 0207 6410 145). A défaut de règlement des notes d'honoraires et frais dans un délai d'un mois, ces derniers porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure préalable, au taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal.

Dans le cas d'un retard de paiement, conformément à l'article L441-6 du code du commerce, le Client se verra appliquer des pénalités de retard au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points, calculées sur le montant de la totalité des sommes dues, les pénalités de retard seront accompagnées d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € HT (indemnité mise en place par la loi de simplification du 22 mars 2012).

Une prestation non réglée entraînera la suspension immédiate de toute autre prestation. Cette dernière pourra toutefois reprendre suite au règlement.

Dans le cas d'un paiement rejeté, le Prestataire se réserve le droit de refacturer les frais bancaires de représentation au Client.

Article 5 – Suspension et annulation d'une prestation et d'une formation

Le client peut suspendre ou mettre fin à la mission de R&R Consulting en faisant part de sa décision par lettre recommandée avec avis de réception. En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Si la formation est reportée à l'initiative du client et que le délai de prévenance est d'au maximum 2 semaines avant la date prévue, une majoration de 20% du prix total pourra être appliquée, plus les frais engagés par le formateur sur présentation de justificatifs (par exemple les frais de déplacement non annulables).

Article 6 – Réclamations

Toute réclamation pourra être faite auprès de la direction de l'établissement ou par l'intermédiaire du responsable de formation. Elle devra être réalisée par écrit « Mail ou courrier » à l'adresse suivante : learning@rr-consulting.aero / 244 Route de Seysses 31100 Toulouse. La demande sera prise en charge et analysée et un accusé de réception sera retourné au demandeur dans les cinq jours ouvrés suivant la réception. Aucune demande anonyme ne sera traitée. L'analyse du problème est ensuite effectuée et un retour est fait au demandeur sous huitaine maximum suite à l'envoi de l'accusé de réception.

Article 7– Confidentialité

Le formateur de R&R Consulting est tenu à une obligation de discrétion portant sur les informations et les documents dont elle a communication à titre confidentiel, au cours du déroulement de sa mission.

Article 8 – Propriété

L'Entreprise cliente n'acquiert pas la propriété des méthodes et outils de R&R Consulting utilisés ou mis au point à l'occasion de la réalisation de la prestation. En conséquence, l'Entreprise cliente s'engage à ne pas utiliser les méthodes et les outils de R&R Consulting pour un usage autre que celui initialement prévu dans le cadre de la prestation.

Article 9 – Responsabilités

R&R Consulting est tenu à une obligation de moyens et non de résultats. R&R Consulting ne pourra être responsable d'aucun préjudice financier, marchand ou moral d'aucune sorte pour quelle que raison que ce soit suite à l'exécution d'une prestation requise par le Client.

Le Client renonce à rechercher la responsabilité de R&R Consulting en cas de dommages survenus aux fichiers, ou tout document qu'il lui aurait confié. Par conséquent, le Client reconnaît et accepte sans aucune réserve, de dégager l'entière responsabilité de R&R Consulting au cas où une partie ou la totalité des données serait altérée ou perdue.

En tout état de cause, si la responsabilité de R&R Consulting venait à être retenue au titre d'un préjudice direct, le montant de l'indemnité versé par R&R Consulting ne saurait excéder la somme réglée par le Client au titre de l'intervention.

En aucun cas, un retard d'exécution ne peut entraîner le non-paiement de la prestation.

Article 10– Protection des données

Les informations demandées au Client sont nécessaires à la réalisation de la prestation et pour des besoins de communication. Les données sont utilisées uniquement par R&R Consulting.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et ses décrets d'application, et, conformément au Règlement Général des Protections des Données, entré en application le 25 mai 2018 le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant. Toute demande est à adresser à : R&R Consulting 244 Route de Seysses, 31100 Toulouse, ou par mail à : learning@rr-consulting.aero en indiquant nom, prénom et adresse et une preuve d'identité.

Article 11 – Convention de formation

Une convention de formation sera systématiquement établie pour toute organisation inscrivant des participants. Une attestation de présence sera fournie en fin stage.

Date de mise à jour : 25/11/2024

Les Conditions Générales de Vente pouvant être modifiables à tout moment, seule la date de réception du devis signé sera admise pour l'application des présentes.

Notre engagement déontologique

TITRE I : Ethique professionnelle

Art. 1 : Exercer son activité en appliquant les principes généraux de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle.

TITRE II : Relations avec les clients

Art.2 : Analyser les besoins, préciser clairement l'objectif à atteindre et décrire le process. Etablir un contrat préalablement à toute action, précisant clairement la prestation et la rémunération prévues.

Art.3 : S'engager dans les limites de ses compétences et de sa disponibilité. Respecter intégralement les engagements pris.

Art.4 : Exercer son action dans l'intérêt commun du client et des bénéficiaires des actions, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs contractualisés.

Art.5 : Mettre en œuvre toutes ses compétences quels que soient l'action, le client, les bénéficiaires et le prix.

Art.6 : Assumer sa responsabilité personnelle en cas de manquement grave par rapport aux obligations contractuelles.

Art.7 : Respecter la confidentialité des informations concernant son client.

TITRE III : Relations avec les bénéficiaires des actions de formation et/ou de conseil

Art.8 : Inscrire ses actions dans une démarche de développement de la personne.

Art.9 : Respecter la personnalité de chacun et s'interdire toute forme de discrimination.

Art.10 : Garantir aux bénéficiaires des actions la confidentialité absolue sur leurs paroles ou comportement, sauf s'ils présentent des risques majeurs.

Art.11 : Entretenir avec les bénéficiaires des actions des relations empreintes de correction, droiture et neutralité.

Art.12 : S'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à sa position et ne pas subordonner l'intérêt de ses clients à ses propres intérêts.

Art.13 : Ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive d'ordre psychologique ou à prétention thérapeutique.

Art.14 : S'interdire tout prosélytisme, approche sectaire et manipulation mentale.

TITRE IV : Relations avec la profession

Art.15 : Contribuer par son comportement et la qualité de ses actions à renforcer l'image de la profession.

Art.16 : Connaître et appliquer les règles en vigueur dans sa profession.

Art.17 : S'interdire toute concurrence déloyale ou captation de client présenté ou pressenti par un collègue.

Art.18 : Faire connaître et respecter les principes du présent code de déontologie.

TITRE V : Respect des lois

Art.19 : Être en règle par rapport à toute obligation légale et fiscale.

Art.20 : N'accepter aucune rémunération illicite.

Art.21 : Citer ses sources et respecter la propriété intellectuelle.



R&R Learning

— TRAINING CENTER BY R&R Consulting EASA DOA.213.749



EXPERTS IN CERTIFICATION
www.rr-learning.com